

**COMMUNAUTE** -ooOoo---  
**D'AGGLOMERATION**  
**DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE**

*Le mardi 24 septembre 2024, à 17 H 30, le Bureau Communautaire s'est réuni, en l'Hôtel Communautaire de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 18 septembre 2024, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.*

**ETAIENT PRESENTS :**

*GACQUERRE Olivier, LECONTE Maurice, BOSSART Steve (à partir de la question 12), SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DELELIS Bernard, DAGBERT Julien, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie (à partir de la question 13), DE CARRION Alain, PÉDRINI Lélío (à partir de la question 5), CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DELANNOY Alain, DELBECQUE Benoît (à partir de la question 5), DELECOURT Dominique, DEPAEUW Didier, DRUMÉZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUHAMEL Marie-Claude, DUPONT Jean-Michel, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESSIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARROIS Alain, BERTIER Jacky (à partir de la question 13), BERTOUX Maryse, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BRAEM Christel, CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DEBAECKER Olivier, DECOURCELLE Catherine (à partir de la question 5), DEFEBVIN Freddy, DELANNOY Marie-Joséphine (à partir de la question 11), DELEPINE Michèle, DELETRE Bernard, DELPLACE Jean-François, DEMULIER Jérôme, DERICQUEBOURG Daniel, DERUELLE Karine, DESSE Jean-Michel, DOUVRY Jean-Marie, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HANNEBICQ Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel (à partir de la question 15), JURCZYK Jean-François (à partir de la question 12), LECOMTE Maurice, LEGRAND Jean-Michel, LELEU Bertrand, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARIINI Laetitia, MALBRANQUE Gérard, MATTON Claudette, NEVEU Jean, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Danièle, PICQUE Arnaud, PREVOST Denis, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy (à partir de la question 10), SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, TASSEZ Thierry, VERWAERDE Patrick, VOISEUX Dominique*

**PROCURATIONS :**

*LAVERSIN Corinne donne procuration à LECONTE Maurice, LEMOINE Jacky donne procuration à DAGBERT Julien, GAQUÈRE Raymond donne procuration à LECLERCQ Odile, THELLIER David donne procuration à DEROUBAIX Hervé, IDZIAK Ludovic donne procuration à DE CARRION Alain, DESQUIRET Christophe donne procuration à MEYFROIDT Sylvie, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MAESELE Fabrice donne procuration à PAJOT Ludovic, PRUVOST Marcel donne procuration à SANSEN Jean-Pierre*

**ETAIENT ABSENTS EXCUSES :**

*DEBUSNE Emmanuelle, BECUWE Pierre, CASTELL Jean-François, COCQ Marcel,  
DELHAYE Nicole, FLAHAUT Jacques, FURGEROT Jean-Marc, LEVENT Isabelle,  
MARCELLAK Serge, MASSART Yvon, TAILLY Gilles, TRACHE Bruno*

*Madame DUBY Sophie est élue Secrétaire,*

*La séance est ouverte,*

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

**DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**24 septembre 2024**

**POLITIQUE DE LA VILLE**

**AIDE FINANCIERE CAP TPE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DE LA**  
**POLITIQUE DE LA VILLE - VERSEMENT DES SUBVENTIONS**

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

Priorité n°4 : Accélérer les dynamiques de transition économique ;

Enjeu : Développer l'attractivité du territoire pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises.

Par délibération en date du 09 avril 2024, le Conseil communautaire a approuvé la mise en place du dispositif CAP TPE, dans le cadre de la convention de partenariat relative au financement des entreprises avec la Région.

Cette aide financière vise à développer l'économie de proximité, facteur de cohésion territoriale.

La procédure prévoit que les subventions sont accordées par le Bureau communautaire, après examen préalable des dossiers par une commission composée de techniciens du Développement économique, Emploi et transition numérique, du Vice-président en charge des ressources humaines, de la formation des Élus et de la Politique de la Ville, du Conseiller délégué en charge des commerces et de l'artisanat et des acteurs de l'accompagnement et de la création d'entreprise (Initiative Artois, BGE Hauts-de-France, Chambre de Commerce et d'Industrie Hauts-de-France, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-France).

La commission s'est réunie le 10 septembre 2024. Les avis rendus ainsi que les principaux éléments des dossiers sont repris en annexe.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Développement Économique et Transition Écologique » du 09 septembre 2024, il est proposé à l'Assemblée :

- d'attribuer les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en géographie prioritaire de la politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant total de 71 904 € repris au tableau ci-annexé.
- et d'autoriser le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer,

En vertu des délibérations du Conseil communautaire en date des 15 juillet et 29 septembre 2020 de autoriser le versement de toute aide financière en application des conditions générales définies par délibération du Conseil communautaire, à l'exception des fonds de concours.

Sur proposition de son Président,  
Le Bureau communautaire,  
A la majorité absolue,

**ATTRIBUE** les aides financières correspondantes aux bénéficiaires en géographie prioritaire de la politique de la ville, sous forme de subventions, pour un montant total de 71 904 € repris au tableau ci-annexé.

**AUTORISE** le Président, le Vice-président délégué ou le Conseiller délégué à signer les pièces s'y rapportant.

**PRECISE** que la présente délibération sera portée à la connaissance du Conseil communautaire lors de sa prochaine réunion.

**INFORME** que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,  
Pour extrait conforme,  
Par délégation du Président,  
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président  
Compte tenu de la réception en  
Sous-préfecture le : - 1 OCT. 2024

Et de la publication le : - 1 OCT. 2024  
Par délégation du Président,  
Vice-président délégué,



LEMOINE Jacky



LEMOINE Jacky

VALIDATION DES DEMANDES

COMMISSION D'ATTRIBUTION CAP TPE EN GEOGRAPHIE PRIORITAIRE DU 10/9/24

VALIDATION DES DEMANDES PAR LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24/9/2024



Création / Reprise	Entreprise	Dirigeant	Adresse établissement	APE / activité	Total Investissement	Total Emplois	Total subvention Investissement	Total subvention Emplois	Total subvention
Création	P'TITS NOMADES	LIETARD Maxime	AUCHEL (62260) 13 B place André Mancey (Bande 300m QPV Centre-ville)	8891A - Accueil de jeunes enfants	71 261	7	10 689	7 000	17 689
Création	SNACKING AND CO	JONQUET Christelle / PLATEEL Mickael	LILLERS (62190) Place Jean Jaurès (QPV Ville centre)	5610C - Restauration rapide	39 250	2	5 888	2 000	7 888
Création	TOM NETT	LEGRAND Thomas	AUCHEL (62260) 14 impasse Gareneaux rue Bernard (QPV Quartier des cités 5-Cité de Marles-Cité du Rond Point)	8122Z - Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel	23 064	2	3 460	2 000	5 460
Création	UniTrack	DUMONT Eric	SERVINS (62530) 24 Hameau de Maisnil et installation prochaine à BRUAY-LA-BUISSIÈRE (62700) 81 rue Raoult Briquet (Bande 300m QPV Quartier Coteau du Stade Parc-Cité 34)	9329Z - Autres activités récréatives et de loisirs	231 246	9	15 000	9 000	24 000
Reprise	THE SHELBY BAR	LAFITTE Franck	BETHUNE (62400) 701 avenue du Maréchal Juin (Bande 300m QPV du Mont Liébaut)	5630Z - Débit de boissons	17 072	4	2 561	4 000	6 561
Création	THERAPIE SUCREE	RUCHOT Charlotte	BRUAY-LA-BUISSIÈRE (62700) 178 rue de la République (Bande 300m QPV Le Centre)	5610C - Restauration rapide	27 136	1	4 070	1 000	5 070
Création	PERSOTOP	COMPÈRE Fabien	BETHUNE (62400) 645 Avenue du Maréchal Juin (Bande 300m QPV du Mont Liébaut)	4771Z - Commerce de détail et d'habillement en magasin spécialisé	14 904	3	2 236	3 000	5 236
						28	43 904	28 000	71 904